



FLASH-INFOS

Beauvau de la sécurité - réponse SCPN

La Défense, le 11 janvier 2021

Cher(e)s collègues,

Le 18 décembre dernier, une journée de rencontres bilatérales était organisée par le ministre de l'Intérieur avec les organisations syndicales représentatives, pour évoquer nos attentes concernant le "Beauvau de la sécurité". Nous avons à cette occasion, une fois de plus fait part au ministre de nos propositions, déjà maintes fois formulées lors de rencontres précédentes. Le 24 décembre, nous recevions un courrier du MI (en pièce jointe de ce mail) nous précisant les modalités du "Beauvau de la sécurité" qui doit commencer à la fin du mois de janvier.

Vous trouverez donc ci-joint la réponse du SCPN rappelant clairement nos exigences dans l'intérêt du corps de conception et de direction et de la Police Nationale.

Comme nous vous l'avons indiqué lors de notre message de vœux, nous veillerons à préserver vos intérêts et viendrons vers vous à chaque étape décisive de ce processus de concertation. De nombreux enjeux se présentent à nous : répartition des forces, recrutement et formation, articulation des corps, la mobilité, l'académie de police, les missions et moyens, rapports police-population, maintien de l'ordre, etc...

Vous pouvez compter sur notre totale implication pour défendre le corps et l'institution.

Bien sincèrement.

Le Secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr

Secrétaire national
Christophe GRADEL
01 49 67 02 42
06 66 52 61 86
christophe.gradel@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN :
www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Ministre

Paris, le 24 décembre 2020

À l'attention des représentants des personnels de la police nationale et de la gendarmerie nationale

Madame, Monsieur

Policiers et gendarmes, aidés par les personnels civils, administratifs, techniques et scientifiques, font un travail courageux au service de la Nation.

Conscient du respect et de la reconnaissance que le Gouvernement leur doit, le Président de la République a annoncé le 8 décembre dernier la tenue du « Beauvau de la sécurité ». Cette initiative inédite permettra de réfléchir, après le Livre blanc récemment publié, aux grands sujets présents et à venir du ministère de l'Intérieur, afin d'aider ceux qui nous protègent.

À l'occasion de notre rencontre, je vous ai fait part de mon intention de vous écrire afin de partager avec vous la démarche du « Beauvau de la sécurité », dont j'ai proposé au Président de la République et au Premier ministre qu'il s'apparente à un grand débat sur la sécurité intérieure.

Sur le fond, notre intention est claire : nous voulons apporter des réponses concrètes aux difficultés structurelles que connaissent nos forces de l'ordre depuis de nombreuses années.

Si nous nous y attaquons courageusement depuis 2017, ces difficultés viennent de loin et appellent aujourd'hui une réponse d'une ampleur inégalée.

Vous le savez, j'en ai dénombré 7 devant la commission des lois de l'Assemblée nationale le 30 novembre dernier, comme autant de « péchés capitaux » du ministère de l'Intérieur : la formation (initiale et continue), l'encadrement, les conditions matérielles, la captation vidéo, le contrôle interne (inspections), les effectifs de maintien de l'ordre et le lien police / population.

Je vous propose que ces difficultés, dont la liste peut bien sûr être amendée sur votre proposition, constituent nos chantiers de travail que je souhaite voir menés en parfaite symbiose avec le dialogue social que j'ai toujours prôné.

Pour chacun de ces chantiers, le Gouvernement souhaite que nous puissions identifier tout à la fois des réponses de court terme mais également les bases de la future loi de programmation de la sécurité intérieure pour 2022 qui marquera la modernisation du ministère de l'Intérieur pour les décennies à venir.

Sur la forme, ce grand débat se tiendra de fin janvier à mai et sera structuré autour de deux dimensions.

Sur le terrain tout d'abord, à l'occasion de déplacements hebdomadaires au contact des forces de l'ordre dans leurs lieux de vie, de travail ou de formation. Ces échanges directs, que je mènerai personnellement, et où toutes les questions pourront être abordées sans tabou, seront également organisés avec la société civile, qu'il s'agisse des élus locaux, du monde de l'entreprise ou des citoyens.

.../...

Place Beauvau
75800 PARIS Cedex 08
Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60
Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

Au-delà des lieux dans lesquels se tiendront ces grands débats, je souhaite que des « cahiers de doléances » soient mis à la disposition des agents dans l'ensemble des sites de la gendarmerie nationale et de la police nationale. Les contributions des agents seront ensuite recueillies, partagées entre nous, analysées et intégrées aux conclusions.

Parallèlement, je présiderai une réunion de travail à Beauvau toutes les deux semaines sur chaque chantier durant ces 4 mois.

Ces rencontres devront proposer à chaque fois un éclairage international sur le sujet traité, un état des lieux précis et permettre d'échanger sur des propositions.

Je souhaite par ailleurs que ces échanges réunissent police et gendarmerie, non pour nier la singularité de chacune des deux forces (je suis très attaché à garder l'identité propre à chacune), mais au contraire pour se nourrir des meilleures pratiques qu'elles proposent.


Outre les responsables de l'administration et les représentants des personnels, y participeraient des « grands témoins » – représentatifs de la diversité des points de vue sur le sujet traité –, des parlementaires ainsi que maires urbains et ruraux désignés par les associations d'élus que je vais solliciter.

Je vous annonce par ailleurs que le Président de la République et le Premier ministre participeront personnellement aux temps forts du « Beauvau de la sécurité », témoignant de l'importance des engagements qui y seront pris.

Le cadre étant posé, je vous invite à me faire part d'ici au 10 janvier prochain de votre accord pour participer à cette démarche et de vos amendements éventuels sur la méthode proposée. Sur la base de vos retours, une multilatérale préparatoire réunissant les représentants des personnels des deux forces sera organisée avant le lancement fin janvier.

Vous l'aurez compris, il s'agit là d'une occasion historique de répondre aux défis auxquels font face nos forces de l'ordre. Au regard de l'importance de l'enjeu, je sais pouvoir compter sur votre engagement, comme vous savez compter sur mon soutien total et exigeant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Gérald DARMANIN



La Défense, le 10 Janvier 2021

Réf : 001-2021 D

Monsieur le Ministre,

Nous avons lu avec attention votre courrier du 24 décembre 2020 nous précisant les modalités du « Beauvau de la sécurité ».

Depuis votre nomination, nous vous avons rencontré à plusieurs reprises, et nous vous avons démontré notre volonté constante d'agir pour l'intérêt de la Police Nationale.

Le SCPN, et plus largement les commissaires de la Police Nationale, ont depuis longtemps posé le diagnostic d'une police qui manque cruellement de moyens. Vous commencez à nous donner des signes positifs dans ce domaine, ce dont nous vous remercions, mais qui méritent de se transformer en une action forte et pérenne.

La Police Nationale manque aussi et toujours de sens et de reconnaissance. Les réflexions menées depuis 2 ans dans le cadre du livre blanc de la sécurité intérieure posent de nombreux diagnostics et apportent certaines réponses intéressantes. Vous avez d'ailleurs, et nous vous en remercions, présenté les conclusions de ces travaux, et donné quelques orientations à venir pour le premier semestre 2021 qui devait être consacré à des débats importants, dont le fameux chantier « encadrement et management ». Le « Beauvau de la sécurité » vient se superposer avec des sujets similaires.

Fidèles à l'esprit d'une organisation syndicale responsable, largement représentative des chefs de la police avec un résultat de plus de 66 % aux dernières élections professionnelles, le SCPN vous donne donc son accord de principe pour participer à ce « Beauvau de la sécurité ». Toutefois, nous nous permettons de vous rappeler quelques points importants dont nous nous sommes déjà entretenus, ainsi qu'avec monsieur Alexandre Brugère, votre conseiller spécial :

- Nous avons longuement travaillé, non pas sur les péchés capitaux du ministère comme vous les nommez, mais sur les maux de la police, en vous remettant, dès votre arrivée, 39 propositions très concrètes. Certaines ont retenu votre attention, d'autres nécessitent encore des décisions de votre part.

- Nous sommes aussi dans l'attente de réponses spécifiques et statutaires pour les commissaires de police (écrêtement de la bonification quinquennale, reconnaissance des fonctions importantes), qui ont fait l'objet de rencontres techniques et détaillées avec votre conseiller spécial et le DRCPN. Nous espérons vivement une issue favorable.
- Enfin, depuis notre rencontre avec le Président de la République, et en votre présence, nous avons entendu des annonces fortes : la prise en charge de la mutuelle par l'employeur, l'accès gratuit au transport SNCF, la reconnaissance par une juste répartition des ordres nationaux pour les policiers. Nous attendons leur déclinaison. A quel horizon?

Nous avons bien relevé dans votre courrier que vous réunirez, ensemble, police et gendarmerie, « non pour nier la singularité de chacune des deux forces,..., mais au contraire pour se nourrir des meilleures pratiques qu'elles proposent ».

A ce sujet, nous nous permettons de vous rappeler que nos deux forces exerçant, ensemble, au sein du même ministère, il est désormais grand temps, sans nier leur singularité, de prendre des décisions d'équité. Pour se nourrir des mêmes pratiques, et avoir les mêmes exigences, il faut aussi partager les mêmes moyens, droits et avantages. Une fois encore, des décisions se font attendre, sur les décorations, sur les questions de mobilité et de logement, sur les conditions du cumul emploi/retraite, mais également sur les moyens et missions de chacune des deux forces.

Monsieur le Ministre, nous serons présents au « Beauvau de la sécurité », mais nous émettons un vœu sincère : que le temps de la réflexion se veuille court, comme une forme de synthèse aux multiples travaux et propositions déjà menés, afin d'entrer désormais dans le temps l'action.

Je vous prie de recevoir, monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Général

David LE BARS



MINISTERE DE L'INTERIEUR
Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS